Copia/

Le soussigné, Agent d'Affaires de S. M. I. & R. Apostolique près la Cour du Brésil, a l'honneur de porter à la connaissance de S. Ex. Monsieur Luiz José de Carvalho e Mello, Ministre Secretaire d'Etat au Departement des Affaires Etrangères, la reclamation suivante qu'il vient de recevoir de Vienne.

Le Comte d'Oriola, Ministre de S. M. I. F. à la Cour de Berlin engagea pour servir au Brésil le maître Fondeur Balthazar Fuchs, natif et sujet de l'Electorat de Hesse, avec lequel il passa un contrat daté de Berlin le 21 Avril 1821

En vertu du paragraphe 6 de ce contrat, il est assuré à Eva Magdalena Fuchs, née Wigand, domiciliée à Mainbach Mallenberg, Electorat de Hesse, la jouissance d'une somme annuelle de 50 Ecus d'Empire, payables en deux termes de 25 Ecus chacun, pendant le tems du service de son mari au Brésil.

L'arrivée au Brésil du dit Balthazar Fuchs s'est vérifiée dans le courant même de l'année 1821, mais son épouse n'a jamais reçu qu'un terme de 25 Ecus de sa pension, ayant été informée ensuite que M.r le Comte d'Oriola s'était retiré de son poste et que vu l'interruption des communications, il n'y avait de fait aucun moyen de la satisfaire.

Dans cette position la reclamante s'est adressée au Gouvernement de l'Electeur, le priant de vouloir intervenir près du Gouvernement du Brésil, afin que le paiement de la somme de 50 Ecus d'Empire, annuellement, que lui est assurée en vertu du contrat précité, lui soit assigné d'une manière directe.

Le Ministère Electoral n'étant toutefois en aucune relation directe avec le Gouvernement Brésilien, s'est adressé à celui de S. M. l'Empereur & Roi

lequel, vu les relations d'amitié existantes entre les deux Etats et la considération que la prétention de la réclamante semblait effectivement fondée en justice, n'a point hésité d'enjoindre au soussigné de faire en sa faveur les démarches nécessaires et de lui en communiquer les résultats.

Le soussigné se flatte que le Gouvernement juste et éclairé du Brésil, considérant le service effectif de Balthazar Fuchs, l'état de besoin dans lequel il a laissé sa femme, et la légalité du contrat, dont il est à même de présenter une Copie légalisée, accueillira favorablement cette réclamation et voudra bien l'informer du lieu où la réclamante aurait à s'adresser à l'avenir, pour son paiement.

Il profite de cette occasion pour renouveller à S. Ex. l'assurance de la plus haute considération.

Rio de Janeiro le 15 Mars 1824 = B. Mareschal =

Luis Moutinho Lima Alvares e Silva